



## Procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022

Appel

### Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2022
3. Préavis municipal No 04/2022 – Renouvellement de l'arrêté d'imposition
4. Préavis municipal No 05/2022 – Modification de l'article 39 du Règlement du Conseil Communal (RCC)
5. Communications municipales
6. Communications du Bureau
7. Divers et propositions individuelles

La Présidente, Mme Muriel Andrey, ouvre la séance à 20h précises en saluant les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité et le public présent dans la salle et suivant la séance par streaming. Elle se dit heureuse de présider sa première séance et annonce que le nouvel huissier, M. Nathan Andrey, s'occupera de la régie durant la séance et lui souhaite la bienvenue. Il a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre dernier. M. le Syndic donnera plus de précision dans ses communications municipales.

Elle remercie chaleureusement M. Jean-François Martin qui a géré la régie durant de nombreuses séances. Elle constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Elle annonce l'absence des personnes qui se sont excusées pour la séance, soit :

Mmes Mélanie Annen, Chantal Vittoz

MM. Edy Bridy, Paul Diserens, Philippe Gandillon, Yann Gyger, Daniel Monod, Philip Morel, Samy Pache, Thomas Reynaud, Stéphane Steiner, François Vogel.

### Appel

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 46 membres du Conseil.

Non-excusee : Mireille Gogniat, Sara Wagner

Le quorum étant atteint, conformément à l'article 51 du Règlement du Conseil communal, l'Assemblée peut donc valablement délibérer. La séance est ouverte.

Avant de passer à l'ordre du jour, la Présidente passe la parole à M. Jerome de Benedictis qui rend hommage à M. Jean-Marc Diserens, ancien Syndic et Municipal. Ses paroles sont retransmises ci-dessous :

*Le 24 septembre dernier, notre ancien Syndic, Jean-Marc Diserens, nous quittait dans sa 89<sup>ème</sup> année. La Municipalité souhaite ce soir rendre hommage à une personnalité s'étant notoirement engagée pour notre village. En effet, durant son investissement à l'exécutif, Jean-Marc aura participé activement au développement de notre commune, mais aussi à la réalisation de grands projets. Deux aboutissements sont d'ailleurs inscrits à jamais dans l'histoire de la Commune : tout d'abord, son nom figure sur l'acte d'achat du Château, en qualité de Municipal des Finances. Mais c'est certainement le fait que son nom soit associé au passage qui traverse notre espace commercial du Saugey qui nous rappelle que c'est*

*sous son impulsion que ce dernier a vu le jour en 1989 et permet à notre commune de disposer aujourd'hui d'une épicerie et d'un cabinet médical.*

*Nous nous souviendrons d'un Syndic, mais aussi d'un ami, drôle, sympathique, mais surtout dévoué et visionnaire.*

*A son épouse, Josette, à sa famille et à ses proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.*

*Je vous propose de vous lever et de respecter une minute de silence en la mémoire de Jean-Marc.*

Mme Muriel Andrey, précise qu'il sera procédé de la même façon que sous la présidence de M. Jean-Nicolas Muff concernant les rapports des commissions, soit : si le Président de la Commission n'a rien à ajouter à son rapport, il peut le signaler depuis sa place et elle le quittancera pour les besoins du PV. Pour les autres interventions, les orateurs se présenteront devant le micro pour leur intervention et attendront la réponse, au cas où ils demanderont un complément d'information avant de regagner leur place.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Muriel Andrey demande à l'Assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 7 mars 2022**

La Présidente annonce qu'une petite coquille s'est insérée dans la rédaction du PV : en page 55, 7<sup>ème</sup> alinéa, il s'agit des comptes de l' « EPSP » et non pas de l' « ESP », comme écrit. Le PV sera modifié en conséquence. Elle demande s'il y a d'autres remarques concernant ce PV, ce qui n'est pas le cas. Le PV, ainsi modifié est adopté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

### **3. Préavis municipal No 04/2022 – Renouvellement de l'arrêté d'imposition**

Mme Muriel Andrey passe la parole à M. Jerome de Benedictis, Syndic, responsable du préavis, qui n'a rien à ajouter.

Elle passe la parole à M. Thierry Pache, Président de la Commission des finances, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

La Présidente demande si un autre membre de cette commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Elle ouvre la discussion. Personne ne souhaitant prendre la parole, Mme Muriel Andrey clôt le débat et passe au vote sur le préavis dont elle lit les conclusions :

## **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- vu le préavis municipal N° 04/2022,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté en annexe du préavis N° 04/2022 et dont il fait partie intégrante, pour une période d'une année, soit pour 2023.

#### **4. Préavis municipal No 05/2022 – Modification de l'article 39 du Règlement du Conseil Communal (RCC)**

Mme Muriel Andrey passe la parole à M. Jerome de Benedictis, Syndic, responsable du préavis, qui n'a rien à ajouter. Néanmoins, il souligne que la Municipalité a déposé ce préavis mais recommande au Conseil communal d'en rejeter les conclusions pour les raisons expliquées dans le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet. Il reste à disposition pour tout complément d'information.

La Présidente passe la parole à M. Cédric Rieben, Président de la Commission d'objet qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Elle demande si un autre membre de la commission souhaite s'exprimer.

M. Philippe Diserens, en sa qualité d'instigateur de la demande de modification, se range aux côtés de la Municipalité, de la Présidente du Conseil communal, du Président de la Commission des finances et des membres de la Commission d'objet. Ceci vu l'engagement oral pris par M. le Syndic de convoquer la Commission des finances pour statuer dans les cas mentionnés dans la demande de modification de l'art. 39, dans l'attente d'une révision plus générale du règlement du Conseil communal. Il fait pleine confiance à la Municipalité et invite les Conseillers à suivre les organes consultés et à refuser les conclusions du préavis.

Elle demande si un autre membre de la commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Elle ouvre la discussion. Personne ne souhaitant s'exprimer, elle clôt la discussion et lit les conclusions du préavis :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- vu le préavis municipal N° 05/2022,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### **REFUSE A L'UNANIMITE**

- de modifier l'article 39 du règlement du Conseil Communal comme suit : « Lors de la séance d'installation ou au début de la législature, le conseil élit une commission des finances chargée d'examiner le budget, les comptes, les dépenses supplémentaires, les propositions d'emprunt, le plafond d'endettement, le projet d'arrêté d'imposition, le taux d'escompte et ses renouvellements, ainsi que tout préavis lié à des taxes, émoluments et/ou questions pécuniaires ».

#### **5. Communications municipales**

**M. Christian Müller :**

##### **1. Personnel voirie et espaces verts**

*Arrivant prochainement au terme de sa grossesse, Mme Valentine Allaz diminuera son activité dès le mois de décembre et sera en congé maternité les 5 premiers mois de l'année 2023. Afin de combler son absence, la Municipalité a fait paraître une offre d'emploi, pour un CDD du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 31 mai 2023.*

## **2. Apprentis service de voirie et des espaces verts**

Afin de pourvoir le poste d'apprenti, le service de voirie et des espaces verts a accueilli le 1<sup>er</sup> aout de cette année, M. Johan Horisberger.

## **3. Formations BLS-AED et premiers secours**

Deux formations vont avoir lieu à fin janvier prochain, une de réanimation cardio-vasculaire pour l'ensemble du personnel communal, y compris les responsables de la cantine scolaire, et une de premiers secours pour les employés de la voirie et des espaces verts ainsi que notre ASP et notre concierge.

Le montant de ces formations sera de Fr. 1'368.-- pour le premier secours et de Fr. 3'648.-- pour le BLS-AED.

## **4. Achat balayeuse**

Arrivant au terme de notre contrat de location, la Municipalité a procédé à l'acquisition de la balayeuse pour un montant de Fr. 14'001.-- TTC.

## **5. Gendarmerie**

Le poste mobile de gendarmerie sera présent le 27 octobre dans notre village, en cas de besoin, ce dernier se trouve généralement sur le parking du Saugey.

## **6. Risques de pénuries ou pannes d'électricité et de gaz**

Dans le contexte énergétique que nous connaissons tous, la Municipalité a « planché » sur un programme de mesures d'économie d'énergie pour l'hiver 2022/2023. Ce programme se base sur les recommandations d'économies d'énergie de la conférence des directeurs cantonaux de l'énergie.

Ces mesures concernent aussi bien les thèmes de chauffage des locaux, de la gestion de l'eau chaude, de celle des refroidissements (frigos et congélateurs), de l'aération et de la ventilation, de l'éclairage, qu'il soit public ou des bâtiments et des locaux, des appareils et de l'informatique.

Certaines de ces mesures ont déjà été mises en œuvre, d'autres vont l'être prochainement et quelques-unes, comme l'éclairage public, sont en attente de devis.

## **M. Xavier Dutruit :**

### **1. CECB+**

La Municipalité va organiser une séance d'information pour les propriétaires sur le CECB+ le 9 novembre à la salle des Utins avec la présence de deux bureaux d'experts. Un tout ménage sera distribué prochainement.

De plus nous allons procéder à l'établissement des CECB+ de nos bâtiments communaux, soit :

- Administration communale
- Bâtiment du Saugey 6
- L'auberge communale
- Bâtiment des Platanes 7

- Villa du Levant 2
- Buvette des Pâquerettes à Denges

## **2. Local stockage pellets Utins**

A la suite d'une visite de prévention de la SUVA, un protocole d'intervention dans le local de stockage des pellets a été mis en place. Pour ce faire nous avons procédé à l'installation d'une ventilation mécanique avec une mise en route pendant toutes interventions dans le local et l'achat d'un détecteur de gaz portatif. Coût Fr. 5'688.90 TTC.

## **3. PPA Grand-Pré**

L'enquête pour la construction des bâtiments du PPA Grand-Pré s'est déroulée du 19 août au 20 septembre 2022. Il y a eu 3 oppositions, dont une a été retirée, les autres sont en cours de traitement.

**Mme Katharina Zurn :**

### **1. Nouveau complexe scolaire**

La Municipalité a le plaisir de vous informer qu'une présentation du projet lauréat pour le nouveau complexe scolaire avec vernissage aura lieu dans cette salle le lundi 5 décembre à 18h00 pour le Conseil Communal. La population est invitée à la salle des Utins le mardi 6 décembre dès 17h00 pour prendre connaissance du projet.

### **2. Aide humanitaire – inondations Pakistan**

La Commission d'Aide humanitaire a accordé une aide d'urgence à Save The Children de Fr. 2'000.-- pour le Pakistan. Le montant total de l'Aide humanitaire pour 2022 s'élève ainsi à Fr. 25'000.-- comme prévu au budget.

### **3. Patrimoine 20-22**

Mme Caroline Dey, historienne, a réalisé un ouvrage historique sur notre village. Après des recherches intenses et la contribution de témoignages intéressants de plusieurs habitants d'Echandens, le livre « Histoires d'Echandens » est disponible au prix de Fr. 25.-- à la Commune ou pour Fr. 30.-- avec envoi postal. C'est une œuvre vivante avec de nombreuses images sur l'histoire et la vie de notre village. A découvrir !

### **4. Défibrillateurs**

Trois défibrillateurs ont été installés au tennis, aux Pâquerettes et En Rueyre pour un montant total de Fr. 6'861.05.

### **5. Librairie de poche**

Comme vous avez pu lire dans la dernière édition du Journal d'Echandens, un bus équipé d'une librairie viendra tous les quinze jours le mercredi matin de 10h00 à 13h00 sur la place du Saugey. Il permet aux petits et grands lecteurs de découvrir des livres à acheter et même à commander.

## **6. Univers 1028**

*Univers 1028, centre d'animation et de rencontre pour les Jeunes, propose un après-midi d'activités à Echandens, à la place du Saugey, le samedi 15 octobre 2022 de 14h00 à 18h30. Cette animation spéciale aura lieu par beau temps et est ouverte à tous.*

**Mme Catherine Bertone :**

### **1. Assises pour le Climat et Horizon 2026**

*Après une année de travail, la Municipalité a pu finaliser une stratégie pour le Climat et le Développement Durable de notre commune. Cette stratégie répond à des objectifs choisis en lien avec les cadres cantonaux et fédéraux et adaptés à notre contexte.*

*La stratégie regroupe un plan d'action porté par la Municipalité ainsi que la démarche Horizon 2026 vouée à informer et orienter la population.*

*Afin de développer les actions citoyennes, de motiver chacun de nous, de nous entendre, d'échanger ou de nous soutenir pour les changements à venir, la Municipalité vous propose de nous réunir le 22 novembre prochain dans le cadre d'une soirée conviviale d'Assises pour le Climat.*

*Chacun pourra y poser ses questions, faire ses propositions ou simplement venir écouter.*

*A partir de vos idées et de votre dynamisme, nous définirons comment mettre en œuvre ce qu'il nous faut pour notre avenir.*

*Les membres du conseil sont invités ce soir, en avant-première, à s'inscrire pour cette soirée qui aura lieu à la salle des Utins, avec un accueil dès 18h30 et l'ouverture des ateliers à 19h00.*

### **2. Groupe de jeunes pour la Durabilité**

*La Municipalité souhaite stimuler et soutenir plus particulièrement sa jeunesse comme force de proposition et d'actions pour l'avenir. Une rencontre est proposée le 19 janvier 2023 pour lancer cette dynamique pour les 15-25 ans. Les membres du conseil sont invités à en parler pour rassembler un maximum d'intéressés. Une inscription en ligne sur notre site internet sera prochainement ouverte.*

### **3. Martelage et bois communal**

*Le martelage aura lieu le 24 novembre prochain. Comme certains d'entre vous l'aurons peut-être remarqué, la demande en bois de feu a explosé cette année et la Municipalité s'est vu contrainte de fermer les commandes pour cause de rupture de stock. Cette situation est générale.*

*Les nouvelles commandes seront ré-ouvertes l'année prochaine sous une nouvelle forme afin de rassembler les commandes et d'éviter la surcharge de travail de livraison pour la voirie.*

### **4. Déchèterie**

*La Municipalité est en réflexion pour harmoniser les horaires d'ouverture de la déchèterie dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il s'agit non seulement d'offrir un service complémentaire aux ramassages en porte-à-porte qui est largement doté en comparaison moyenne. En 2023, un horaire annualisé sera proposé avec deux larges demi-journées le mercredi de 13h00 à 17h00 ou 18h00 ainsi que le samedi de 8h00 à 13h00. Ceci aura l'avantage de limiter le temps de gestion pour notre personnel de voirie tout en offrant des horaires étendus.*

*En parallèle, la Municipalité est en train de travailler sur une information à mettre à disposition concernant la valorisation des déchets et si possible de compléter l'offre des matériaux pouvant être repris. Notre commune dispose déjà d'un excellent taux de recyclage*

de ses ressources avec un taux de recyclage au-dessus de la moyenne cantonale. Un effort est recherché pour la valorisation des déchets de cuisine et les plastiques. Des informations plus détaillées vous seront communiquées d'ici la fin de l'année.

## **M. Jerome de Benedictis :**

### **1. Organisation de la Municipalité**

La Municipalité a nommé Monsieur Christian Muller au poste de vice-syndic dès le 1<sup>er</sup> août 2022. Pour rappel, cette fonction, dont la désignation est de compétence municipale, fait traditionnellement l'objet d'une rotation annuelle au sein du collège exécutif.

### **2. Cybersécurité**

L'audit de cybersécurité de la commune s'est déroulé au mois de septembre. S'il reste des points à corriger, ceux-ci sont principalement d'ordre administratif. Il s'agit notamment de faire signer aux collaboratrices et collaborateurs de la commune un règlement régissant les règles liées à la sécurité de l'information. L'obtention définitive du label Cybersafe est espérée pour la fin de l'année.

### **3. Huissier**

La Municipalité a nommé Monsieur Nathan Andrey au poste d'Huissier Communal dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Il officie également dans le cadre des séances du Conseil Communal et c'est d'ailleurs lui qui officie ce soir en compagnie de notre responsable technique, Luis Da Silva. Nous tenons à remercier Monsieur Pierre-Louis Pasche, également présent ce soir, pour son travail depuis la création de ce poste en mai 2021.

### **4. Prochaines manifestations**

La Municipalité a le plaisir de vous informer que les manifestations et rencontre suivantes se tiendront prochainement :

- Le repas des bénévoles, auquel vous êtes toutes et tous conviés, le 4 novembre. Merci par avance de votre inscription à cette manifestation dans les délais.
- L'accueil des jeunes de 18 à 20 ans, qui se tient tous les trois ans, aura lieu le jeudi 10 novembre.
- La prochaine rencontre des entreprises sera organisée au premier semestre 2023, à une date qui sera fixée prochainement.

### **6. Communications du Bureau**

Mme Muriel Andrey rappelle que la Commission de Gestion sera élue lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre prochain. Sur les sept membres ayant siégé cette année, trois peuvent se représenter pour une nouvelle année. Si cela se confirme, il faudra 4 nouveaux candidats. Elle remercie les Conseillères et Conseillers d'y réfléchir et, en cas d'intérêt, de contacter soit M. Stéphane Steiner ou la secrétaire du Conseil communal pour faire part de leur intérêt avant la prochaine séance.

### **Résultats des votations du 25 septembre 2022 :**

Votation fédérales :

La Présidente souligne le fort taux de participation avant d'annoncer les résultats.

Initiative sur l'élevage intensif : 269 oui (28,89%) – 662 non (71,11%)

Financement additionnel de l'AVS par le biais du relèvement de la TVA : 116 oui (55,54%) – 413 non (44,46%)

AVS 21 : 432 oui (36,25%) – 502 non (63,75%).

Loi fédéral sur l'impôt anticipé : 512 oui (67,02%) – 386 non (32,98%)

Votation cantonale :

Création d'un Conseil de la magistrature : 642 oui (72,13%) – 204 non (22,94%) – 44 blanc (4,94%).

### **Jeunes électeurs**

Afin de motiver les jeunes électeurs à voter et à s'intéresser à la vie politique, le Bureau les a invités à participer à un dépouillement de votations, tout en étant défrayé comme les autres dépouilleurs, ceci à travers un article paru dans le Journal d'Echandens. Ils peuvent s'inscrire seul ou à deux. Le Bureau se réjouit d'avoir déjà reçu trois inscriptions (1 personne pour le dépouillement du 27 novembre 2022 et 2 personnes pour le 12 mars 2023). Elle invite les Conseillers à relayer cette information auprès de jeunes de leur connaissance.

### **Don jetons de présence**

Mme Muriel Andrey rappelle que selon la volonté du Conseil, les jetons de présence récoltés après chaque séance seront attribués à une œuvre caritative à l'issue de la dernière séance de l'année. Elle invite les Conseillers à transmettre d'éventuels idées de bénéficiaires aux membres du Bureau avant la séance du 12 décembre prochain.

## **9. Divers et propositions individuelles**

M. Luc Vittoz constate avec plaisir que la Municipalité a fait l'achat de défibrillateurs supplémentaires, comme cela avait été suggéré par la Commission de Gestion l'année passée. La Commission avait également suggéré d'informer la population sur l'utilisation desdits défibrillateurs et remercie la Municipalité d'en avoir déjà informé les employés communaux. Il sait que Denges a organisé une séance d'information à la population pour cette utilisation et demande si Echandens compte en faire de même. La question avait également été posée par la Commission de Gestion.

M. Christian Müller répond qu'il est possible dans un deuxième temps d'organiser ce genre de séance d'information, ouvert à tout public.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la Présidente clôt la séance vers 20h40 et annonce qu'une verrée sera offerte à l'issue de la séance au Foyer. Elle donne rendez-vous au prochain Conseil qui aura lieu le 12 décembre 2022. Elle souhaite une bonne fin de soirée aux personnes ayant suivi la séance en streaming, au public présent dans la salle ainsi qu'aux Conseillers/ères ne souhaitant pas participer à la verrée.

La Présidente :

  
Muriel Andrey



La Secrétaire :

  
Thérèse Maillefer